

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 FEVRIER 2020

## **Membres présents**

Annie ALBRECHT, Nicolas BAHUAUD, Samir CHAKIB, Pascal CORBEL, Eugène CRAMER, Bruno DA SILVA, Jean-Georges GLEYO, Xavier LE MENER, Van Minh N GUYEN, Patricia NEJJARI, Béatrice OGER, Marie-Agnès PINCHEDE, RAMEL Philippe.

## **Membres excusés**

Yves LE NY (pouvoir Jean-Georges GLEYO).

## **1 – RESOLUTIONS SOUMISES AU VOTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

1.1- Changement de nom de l'association, qui devient « CURIE Fitness & Training » en lieu et place de « CMF Curie »

Vote **pour** à l'unanimité des membres présents ou représentés.

1.2 - Changement du siège social de l'association, à compter de son déménagement sur la commune de TREGUEUX, c'est-à-dire à compter du 13 mars 2020. L'adresse devient : « 13 rue Tanguy Prigent 22950 TREGUEUX » en lieu et place du « 4 rue Félix Le Dantec 22000 SAINT-BRIEUC»

Vote **pour** à l'unanimité des membres présents ou représentés.

1.3 - Changement du logo de l'association

Le nouveau logo est présenté aux membres du Conseil d'Administration

Vote **pour** le nouveau logo à l'unanimité des membres présents ou représentés.

## **2 – CONTRAT D'ENTRETIEN MENAGE**

Une entreprise a répondu à l'offre pour une intervention de 2h15 sur 5 jours/semaine pour un coût de 1334€ par mois.

Vote **pour** retenir cette entreprise à l'unanimité des membres présents ou représentés.

### **3 – DEROULE DU DEMENAGEMENT**

Résolution non soumise au vote.

Le déménagement aura lieu du 10 au 12 mars 2020. La salle de musculation sera fermée du lundi 09 au dimanche 15 ou lundi 16 mars 2020. L'indication sera donnée via le site internet.

Les cours prendront fin dans les anciens locaux le samedi 07 mars, et reprendront le lundi 16 mars dans les nouveaux locaux.

### **4 – MODALITES D'INSCRIPTION POUR LES NOUVEAUX ADHERENTS DANS LES NOUVEAUX LOCAUX**

Les inscriptions prises à compter du début d'activité dans les nouveaux locaux se feront au prix de 100€, de la date d'inscription au 30 septembre 2020.

Vote **pour** ce prix à l'unanimité des membres présents ou représentés.

### **5 – HORAIRES D'OUVERTURE DANS LES NOUVEAUX LOCAUX**

De 6h00 à 23h du 01 janvier au 31 décembre de l'année, dimanche et jours fériés inclus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H35.

La Présidente  
Béatrice OGER

Le Secrétaire de séance  
Jean-Georges GLEYO